



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

archéologie

Question écrite n° 5950

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le recensement national des nouvelles fouilles archéologiques entreprises sur le territoire national. En effet, il pourrait être intéressant d'établir un atlas national de tous ces sites, pour la sensibilisation des scolaires, qui sont souvent très intéressés par une première approche de l'archéologie amateur. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette proposition.

Texte de la réponse

« L'atlas de l'architecture et du patrimoine » est actuellement en cours de réalisation. Son application sera accessible dès la fin du premier semestre 2008. Il s'agit d'un outil de restitution, de communication et de diffusion de la connaissance du patrimoine ethnographique, archéologique, architectural, urbain, paysager, sous forme de cartes et de plans. Les données archéologiques font partie de l'atlas et seront accessibles, à l'exception des informations « sensibles » pour lesquelles seul le contact du responsable de ces données sera fourni. Le grand public, et bien évidemment les scolaires, pourront y avoir accès afin de mieux connaître leur environnement patrimonial. L'objectif est que cet outil soit mieux intégré à des démarches pédagogiques dont le développement est essentiel à l'appropriation par les jeunes des richesses patrimoniales visibles et cachées qui les entourent.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5950

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5898

Réponse publiée le : 22 janvier 2008, page 525